

ECHELLE : 1/7500 /A0
MODIFIE LE : 07.12.2018

 Limites communales (N_COMMUNE_DGI_38034_038)
 Bâti (N_BATI_DGI_38034_038)
 Parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38034_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- ★ AS1 captages
-  AS1 captage : périmètre de protection immédiate (ppi)
-  AS1 captage : périmètre de protection rapprochée (ppr)
-  AS1 captage : périmètre de protection éloignée (ppe)
-  I1 Transport d'hydrocarbures
-  I3 Transport de gaz haute pression
-  I4 Lignes Haute Tension
-  Int1 Voisinage des cimetières
-  T1 Emprise chemin de fer
-  T4/T5 Balisage et dégivants de l'aérodrome
-  PT3 Réseau téléphonique enterré

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
02.03.88		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance" du Maire.
11.01.95	AS1	Mise à jour du captage du plateau des Imberts.
18.09.01	I4-PT3-T1	Mise à jour pour la révision n°1 du PLU.
07.12.18		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance" du Maire.
	PT2	Suppression des servitudes sans acte d'institution.
	I3	Servitude d'implantation et de passage
		Pour les zones d'effets, se reporter à l'A.P. du 15.03.2017 joint à la liste des SUP
	AS1	Mise à jour des périmètres de protection du captage du plateau des IMBERTS (rapport géologique du 23.02.2011)
	INT1	Ajout servitude cimetière transféré R:100m.

